



UNE EXPÉRIENCE ARTISTIQUE QUI OUVRE NOS REGARDS SUR LE MONDE

La Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée a placé l'enseignement des pratiques artistiques et culturelles au cœur de ses priorités. Parce qu'il permet aux élèves de s'épanouir, parce qu'il participe de l'accès à la culture, parce qu'il ouvre nos regards sur le monde.

Au-delà de la multiplicité des parcours proposés par notre conservatoire, nous avons également fait le choix d'ancrer davantage cette discipline au sein d'un parcours scolaire adapté. Ainsi, aux collèges Krafft, Jean-Perrin et Paul-Riquet, les élèves peuvent bénéficier d'une formation spécialisée en musique, en danse ou en théâtre grâce à des classes à horaires aménagés. Elles développent l'écoute, la concentration, la mémoire, l'esprit d'analyse, la créativité, l'autonomie, le respect de l'autre.

Aujourd'hui, plus que jamais, l'art doit nous rassembler, et c'est tout le sens de notre action.

Frédéric Lacas
Président de Béziers Méditerranée
Maire de Sérignan

| Les classes à Horaires Aménagés |

CURSUS

Les cursus proposés résultent d'un projet pédagogique élaboré dans le cadre des dispositifs définis par le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Culture et de la Communication. Ils donnent lieu à une convention entre la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée et chacun des collèges partenaires.

CONDITIONS D'ACCÈS

Les candidatures sont déposées auprès des établissements scolaires au mois de mars pour l'année scolaire suivante. L'admission se fait sur dossier, une commission mixte (Collège/Conservatoire) statue sur les candidatures. **La scolarité est gratuite.**

Sont pris en compte :

- le dossier scolaire (préalablement évalué par le collège),
- la motivation et la capacité d'autonomie,
- le cas échéant, la continuité d'un parcours artistique commencé en horaires aménagés primaire.

Conservatoire Béziers Méditerranée
Château de la Gayonne
Rue de Sétif | 34500 Béziers
Tél : 04 99 41 34 80
www.beziers-mediterranee.fr

Ouverture du secrétariat
Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h30

Accès bus
arrêt "La Gayonne" desservi par les lignes n°5 et n°10
arrêt "Vaquerin" desservi par la ligne n°8

Direction communication Béziers Méditerranée - 03/15 - 500ex



CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

Conservatoire Béziers Méditerranée
Musique | Danse | Théâtre



| Théâtre au collège Paul Riquet |

OBJECTIFS

- Élargir les possibilités d'expression et de communication,
- construire une culture artistique ouverte sur le monde,
- développer le sens critique et esthétique,
- apprendre les fondamentaux du théâtre : espace, rythme, diction,
- développer une créativité autonome par le sens de l'imaginaire.

CONTENUS

La formation s'organise autour de 3 activités principales, mobilisant l'ensemble de l'équipe pédagogique :

- La **pratique du jeu théâtral** avec l'enseignant responsable de la spécialité et un professeur du Conservatoire Béziers Méditerranée.
- Un **parcours du spectateur** : l'élève assiste à plusieurs spectacles dans les théâtres du territoire et se dote peu à peu de repères historiques et culturels susceptibles de nourrir son jugement esthétique. L'analyse des spectacles permet progressivement l'acquisition d'une culture du spectateur averti.
- Une **éducation culturelle** qui s'appuie sur l'exploitation et l'analyse des œuvres et de l'histoire du théâtre, en lien avec l'histoire des arts.

ORGANISATION

Les élèves bénéficient d'un **volume hebdomadaire de 3h de cours**, avec un professeur de français et un professeur d'histoire, en lien avec les collègues d'art plastique et d'éducation musicale, pour l'acquisition d'une culture pluridisciplinaire du théâtre.

ÉVALUATION

Le cursus fait l'objet d'une évaluation continue. Les critères d'évaluation sont élaborés par l'équipe pédagogique réunissant les professeurs du collège et du Conservatoire Béziers Méditerranée. Les réalisations publiques des projets des classes à horaires aménagés du territoire (musique et danse) sont également prises en compte.

Collège Paul Riquet
Place du Général de Gaulle | 34500 BEZIERS cedex
04 67 01 47 91 | ce.0340836z@ac-montpellier.fr



| Danse au collège Jean Perrin |

OBJECTIFS

- Prise de conscience de la danse comme langage,
- familiarisation avec les œuvres chorégraphiques,
- initiation à l'improvisation, à la composition, à l'endurance et au développement du sens critique.

CONTENUS

Le programme d'enseignement de la danse au collège s'organise autour de trois disciplines obligatoires : **la danse classique, la danse contemporaine, la formation musicale danseur**. Sont proposés également des enseignements relatifs à : la compréhension du corps dans le mouvement dansé, la culture chorégraphique, le développement de la pratique du spectateur.

La pratique de la danse nécessite un investissement, une motivation et une exigence qui sont les clés de l'épanouissement personnel et de la réussite dans les disciplines artistiques.

ORGANISATION

Les élèves bénéficient d'un enseignement chorégraphique spécialisé intégré à leur emploi du temps, en lien avec les autres disciplines des programmes scolaires.

Tous les cours de danse sont assurés au conservatoire.

À partir de la 6^e, l'enseignement de la danse est dispensé à raison de **5h30 de cours hebdomadaire**. Les cours de danse sur le temps scolaire sont étalés sur deux 1/2 journées par semaine. L'élève peut aussi participer à des cours hors temps scolaire.

ÉVALUATION

L'évaluation permet d'observer, de vérifier, d'apprécier et de mesurer la maîtrise des acquis dans l'ensemble des disciplines dispensées. L'apprentissage global de l'enseignement danse fait l'objet d'une évaluation trimestrielle intégrée aux bulletins scolaires. Les réalisations publiques des projets des classes à horaires aménagés du territoire (musique et théâtre) sont également prises en compte.

Collège Jean Perrin
1 Avenue Pierre Villon | 34514 BEZIERS cedex
04 67 76 97 60 | ce.0341066Z@ac-montpellier.fr

| Musique au collège Katia et Maurice Krafft |

OBJECTIFS

- Élargir les possibilités d'expression et de communication,
- affiner les capacités auditives et analytiques,
- construire une culture artistique ouverte sur le monde,
- développer le sens critique et esthétique.

CONTENUS

Le programme comprend l'apprentissage d'un des instruments suivants : accordéon, batterie, clarinette, contrebasse, cor, flûte à bec, flûte traversière, guitare électrique, hautbois, basse électrique, basson, percussions, piano, saxophone, trompette, violon alto, violoncelle. L'apprentissage du piano, de la guitare et de la flûte à bec nécessitent impérativement la possession d'un instrument au domicile. Les autres instruments peuvent être loués par le Conservatoire Béziers Méditerranée à un tarif préférentiel de 40 euros, en fonction du stock disponible. **Une pratique quotidienne de l'instrument est indispensable à la progression.**

ORGANISATION

Les élèves reçoivent **de la 6^e à la 3^e** un enseignement musical spécialisé de **5h30 hebdomadaires**, au conservatoire et au collège. L'enseignement comprend des cours d'éducation musicale, de formation musicale, d'instrument et de pratiques collectives instrumentales et vocales. Les élèves se déplacent au conservatoire un après-midi par semaine, encadrés par le collège.

ÉVALUATION

Le cursus musique fait l'objet d'une évaluation trimestrielle intégrée aux bulletins scolaires. L'implication dans les réalisations chorales et instrumentales publiques, valorisant les liens avec les autres disciplines du programme scolaire ou avec les autres classes à horaires aménagés du territoire (théâtre, danse) est également prise en compte. La validation des acquisitions du 1^{er} cycle de l'enseignement spécialisé (instrument et formation musicale) fait l'objet d'un examen final au conservatoire.

Collège Katia et Maurice Krafft
Boulevard Yves du Manoir | 34513 BEZIERS cedex
04 67 76 18 66 | ce.0341321B@ac-montpellier.fr